

Les Cahiers de l'Atelier - N°8 Janvier 1998

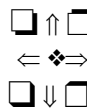
« Permis de bâtir ? »

« La politique est moribonde. A force de se ravalier à des systèmes, elle a perdu le seul espace où elle peut vivre et faire vivre : l'universel. Elle a perdu ce regard libéré qui permet une lecture prophétique de l'Histoire pour en capter les significations et donner un sens au destin. Elle a perdu son âme, elle s'est aliénée. Elle a perdu la dimension de l'Homme, elle a perdu son pouvoir créateur, elle a perdu sa vocation qui est d'abord de rassembler les hommes dans la cité en leur offrant une espérance qui soit plus grande qu'eux. » (1)

Dans ce forum d'échanges que constitue notre Atelier, nous voulons redécouvrir « un humanisme pour notre temps » : l'humanisme personnaliste, celui dont je soulignais en novembre 1995 le caractère « d'engagement » (2). Pour sa part, François GOFFINET, s'inspirant de MOUNIER, précisait à ce propos que l'engagement « est au principe même de la personne » (3).

C'est dans cet esprit que notre forum d'échanges se perfectionne et essaime. Il engendre une plate-forme d'action pour bâtir et promouvoir un humanisme radical.

Cette greffe ou ce surgeon s'appelle le « Carré personnaliste ». Celui-ci s'est déjà mis à l'ouvrage (voir p. 5 de ce Cahier). Il s'ouvre à tous ceux qui veulent s'engager directement, par l'expression et l'action. Entre l'Atelier et le Carré, les modalités diffèrent, mais le fil conducteur demeure identique, tel qu'il a été tracé dans la notice de présentation « Refaire la Renaissance » d'octobre 95 (2). Alors, « est-il permis de bâtir ? »



Disons plutôt : « est-il permis de s'abstenir ? ».

Bernard MANGELINCKX, Président de l'ARC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

(1) J. LECLERCQ, *Debout sur le soleil*, Ed. du Seuil, 1980, p. 33

(2) Cahier de l'Atelier n°1 (3) Cahier n°7.

✉ Plusieurs dizaines de personnes ont déjà répondu à l'appel lancé dans le Cahier n°7 et se sont affiliées à notre section locale ARC. Nous les en remercions. Si ce n'est pas encore le cas pour vous, il est toujours temps de le faire. Pour vous inscrire, et ce quel que soit votre lieu de résidence, il vous suffit de verser la somme de 200 F (ou plus) au compte 271-0617969-14, en indiquant "affiliation ARC". Merci de ce soutien.

❖ Invitation ❖

Cycle Economie et Politique

Mercredi 11 février 1998

A 20 H 00

Aud. Socrate 011 - Fac. de Psychologie, Place du Cardinal Mercier, Louvain-la-Neuve

Conférence-débat

*Mutations économiques :
Défis aux citoyens et aux politiques*

par **A. LAMFALUSSY**

Professeur émérite à l'UCL

Ancien président de

l'Institut monétaire européen

Programme complet
du cycle Economie et
Politique en p. 6

P.A.F. : 100 F
(membres de l'ARC :
gratuit)

en association avec le Club Démocratie et Créativité

L'homme et l'argent
Atelier-débat du 10 décembre 1997

Exposé de M. Nicolas BARDOS-FELTORONYI
Professeur à l'U.C.L.

Depuis des millénaires, les relations entre l'homme et l'argent s'avèrent excellentes, pourvu qu'on dispose de ce dernier. Les relations se révèlent évidemment plus mauvaises entre ceux qui en ont beaucoup ... et ceux, infiniment plus nombreux, qui n'en ont que peu !

J'interviens à ce propos à un triple titre, comme :

- citoyen démocratique et bourgeois bien loti ;
- économiste plus ou moins expérimenté ;
- croyant sceptique devant moi-même et les autres.

Préliminaires anthropologiques

L'observation commune de chacun d'entre nous, c'est que le caractère *individuel* de l'argent en terme de *possession* se joint au caractère nécessairement *societal* de son *usage*. De là provient son pouvoir. On peut développer cette observation de trois façons :

Argent : un pouvoir *maléfique* ou un moyen qui peut *rendre heureux* alors qu'il n'est qu'un instrument dont la matérialité n'est souvent que pacotille ? Il ne faut pas confondre l'argent avec la fortune ou la richesse, avec les revenus ou les salaires.

Argent : un symbole omniprésent ou un signe conventionnel et socialement construit qui *se prête autant au bien qu'au mal*, selon l'usage et l'interprétation au sein de chaque société.

Argent : la *mesure* de toutes choses en termes financiers et donc du travail fourni et du profit acquis ;
Pouvoir d'achat en termes de biens ou services vendables
Moyen d'épargne et d'accumulation de richesses.

L'exposé qui suit porte sur les diverses façons concrètes d'acquérir de l'argent et de l'utiliser individuellement ou collectivement.

On fera brièvement allusion à *l'énorme problème de pouvoir que soulève l'existence des banques*. Il en sera de même pour ce qui concerne *la Bourse*.

Les considérations suivantes visent à :

- d'abord, distinguer les différentes façons d'acquérir et d'utiliser l'argent dans différentes sortes d'économies ;
- ensuite, exposer l'éthique que je propose de suivre.
- puis, évoquer quelques considérations théologiques qui permettent d'affirmer que l'Évangile ne permet pas facilement de fonder une éthique financière ;
- enfin, terminer par une série de questions visant à élaborer une éthique et une pédagogie financières ainsi que quelques pistes de solutions.

**I. Des différentes façons d'acquérir
ou d'utiliser l'argent**

Dans la production et la consommation des biens et des services, on distingue trois sortes d'organisation ou d'activités économiques. *Dans chacune, l'usage de l'argent s'insère de façon différente.*

Au sein de *l'économie privée et capitaliste*, il correspond à nos achats pour la consommation ou à notre épargne selon nos revenus disponibles et nos besoins conditionnés par la publicité. Il sert aussi à payer des salaires et à assurer le profit directement financier.

Dans *l'économie publique et collective*, il se réfère à notre contribution obligatoire (impôts, cotisations à la Sécurité sociale), fixée sur base de notre appartenance à une société politique : commune, région, communauté, Etat. Il permet d'attribuer des allocations diverses, des pensions, le traitement aux fonctionnaires, etc.

Dans *l'économie sociale, associative ou solidaire*, il fait référence à notre adhésion éventuelle - seul ou avec d'autres - à des activités sociales, de solidarité, de coopération, sous forme de dons et de collaborations bénévoles. Notre temps peut valoir dans ce cas de l'argent, voire bien plus.

II. Quelques principes ou théories éthiques

Payements et réception des profits et des salaires, achats, épargne, contributions obligatoires et dons correspondent donc aux modes généraux d'utilisation individuelle et collective de l'argent.

La question est de savoir quels seraient les bons ou mauvais usages, le « bien-agir » ou le « mal-agir ».

Quelques questions entendues :

- ◇ « Valorisation par l'argent », « autonomie en face de l'oppression des parents ou des patrons » ; « monde clôturé des riches, un monde où les misères sont énormes... ».
- ◇ « Pourquoi donner ou recevoir ? » ; « par intérêt (calcul d'efficacité) ? » ; « par devoir (selon les valeurs) ? » ; « par culpabilité (produire un moindre mal) ? » ; « par volonté de partage et de justice (selon l'image de Dieu ou d'après un projet politique) ? ».
- ◇ « L'éthique relève-t-elle de l'application exclusive d'idées individualistes ou de moindre mal, ou s'applique-t-elle en vertu du devoir de se dépasser et d'accepter d'agir pour autrui ? ».
- ◇ « Ce qui est respectueux de l'écologie ou du social, est-il automatiquement éthique ? ».
- ◇ « Peut-on considérer que l'utilisation de l'argent, les opérations bancaires ou encore celles de placements sont en, en soi, neutres ou faut-il se demander si ces actes ne sont pas intrinsèquement critiquables ? ».
- ◇ « Faut-il distinguer entre une éthique dite professionnelle, une déontologie et une éthique plus universelle ? ».

Ni l'Évangile ni la théologie ne s'identifient avec l'éthique. ***L'Évangile peut-il faire plus qu'apporter un sens à une éthique, sans pouvoir la créer?***

Que signifie l'objectivité ou la subjectivité en matière morale ?

Les théories et principes éthiques sont multiples.

Primo : ces principes pourraient se limiter à éviter ou à limiter le mal. De caractère individualiste, non ouvert et peu dynamique, le principe du moindre mal admet le caractère inéluctable du mal. Il s'agit d'une attitude morale sans projet. Néanmoins, d'aucuns plaident la possibilité de moraliser l'usage de l'argent et la pratique bancaire. Le recours au moindre mal ne serait-il cependant pas autre chose qu'une manière malgré tout hypocrite, affreuse dans ses effets, d'apaiser sa conscience ?

Secundo, d'autres principes peuvent être déduits d'une valeur, ou d'un être transcendantal.

Tertio, d'aucuns préconisent encore, selon ce qu'on appelle la justice procédurale et de proximité, une éthique basée sur la parole ou la justice de projets, ou encore une éthique pragmatique où seul le résultat obtenu compte.

Pour moi, le problème éthique réside dans la justice interpersonnelle et sociale en tant que choix, projets et actions en quête incessante de sens. Choix, projets et actions politiques, économiques, sociaux et culturels qui seraient pluralistes et respectueux de l'autre, démocratiques et organisant la prise de parole de chacun. La question éthique ne se réduit pas à celle de la liberté et de l'égalité, qui n'ont qu'un caractère instrumental par rapport à la justice et au bonheur.

Je partage la conviction d'un LEVINAS, selon lequel ***l'autonomie de l'individu présuppose Autrui***. Cette autonomie ne peut être comprise que comme différence d'Autrui. Confondre cette autonomie avec la liberté, réduite à celle du seul individu, ne fait dès lors que nier la solidarité inéluctable. La dialectique de l'autonomie et de la solidarité s'inscrit à la fois dans la morale subjective au sein de la famille, des petits groupes et des communautés restreintes tout autant que dans la morale politique à l'échelle dépassant le local et l'intersubjectif.

III. Un peu de théologie...

L'argent comme source des situations « éclatées » ou comme signe de la bienveillance de Dieu ?

Voici le résumé du message : « aime Dieu et ton prochain ! ». Pour un chrétien Dieu est radicalement Autrui, donc différent par son autonomie totale et semblable car de même nature. Dieu se prête à donner sens à l'autonomie indispensable de l'homme et à la solidarité inéluctable au sein de l'humanité.

L'argent, Mamon ou signe de la bienveillance de Dieu ?

- comme instrument d'autonomie et de solidarité ou d'atomisation et d'exclusion ?
- comme outil de communication et de transformation ou d'asservissement et de domination-exploitation ?
- comme expression d'abondance promise ou de richesse abhorrée au sein de nos sociétés ?

L'argent serait-il moyen de la gérance qui porte sur les biens terrestres ? Ces biens qui, par définition, ont toujours une destination universelle, dans une perspective de partage, de réconciliation et d'égalité ? Etablissement du Royaume de Dieu hic et nunc. « *User l'argent comme n'en usant pas* », dit Paul.

Je refuse cependant l'idée que l'économie ne porterait que sur les échanges monétaires. Je critique cette conception d'une économie réduite au marché, régie uniquement par des échanges monétaires, excluant toute valorisation du travail non rémunéré, réalisé à titre d'exemple par des femmes ou des associations : l'éducation des enfants, le travail domestique, l'engagement social, etc. Deux tiers du travail réalisé sur la planète est l'oeuvre des femmes. Dans ce même terme, on pense aussi à l'économie sociale comme mode de production, ni public, ni capitaliste-privé.

L'argent auquel on renoncerait radicalement ? Car, on ne peut servir deux maîtres à la fois : « *Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et Mamon* ». C'est le cas lorsque la richesse représentée par l'argent devient une fin en soi au lieu de rester un moyen de la gérance. Il s'agit plutôt du choix : l'argent est-il pour servir ou pour s'asservir ?

Le prêt à intérêt ou le profit à titre privatif sont-ils légitimes ou relèvent-ils de l'usure et de l'exploitation ? La réponse dépend du statut biblique et théologique attribué à la propriété : songeons au devoir biblique des remises septennales ou de sept fois sept années de dettes ou à l'interdiction de prêts à intérêt.

L'Évangile nous confronte « à l'impossibilité pour le chameau de passer par le chas d'une aiguille ». L'option évangélique pour les pauvres exige à la fois une attitude morale individuelle et une éthique politique collective : en famille, au sein des mouvements sociaux et des partis politiques. Mais laquelle ?

Rappel : l'Évangile peut-il faire plus qu'apporter un sens à une éthique sans pouvoir la créer ?

IV. Elaborer une éthique financière

Revenons à présent aux divers usages envisagés de l'argent. Essayons de développer quelques pistes de caractère éthique : d'abord du côté de l'acquisition, puis du côté des dépenses :

A) Acquisition de l'argent

Par le travail ou par le capital : le salaire et le profit. Existe-t-il un juste salaire, un juste profit ? Depuis des millénaires, les économistes n'ont pas trouvé de réponse à cette question. Finalement il faut bien conclure de la manière suivante : *le partage des recettes d'activités entre salaires et profit est une question de rapport de force ou de solidarité. Il en est de même en ce qui concerne les différences entre les salaires et celles entre les profits.*

La régulation de ce rapport de force repose sur le système de concertation entre patronat et syndicat. Il faudra le renforcer au lieu de l'affaiblir, comme cela a été le cas ces 25 dernières années.

Quid de l'épargne ?

- comme consommation différée pour le plus grand nombre : habitation, vieux jours, voiture etc. Deux pistes :

- ◆ reprendre la construction des habitations sociales ;
 - ◆ renforcer la Sécurité sociale, notamment les pensions, pour réduire la nécessité de l'épargne individuelle.
- enrichissement honnête ? Faut-il limiter les grosses fortunes de quelques 50 ou 100.000 ménages (1 ou 2% de la population) ? Trois pistes :
 - ◆ information et transparence : compléter le cadastre des fortunes ;
 - ◆ suppression de la distinction entre résident ou non-résident ;
 - ◆ taxation annuelle faible des fortunes et des successions au delà des 3 à 5 millions (valeur d'une simple habitation).

Quid des banques et de la Bourse ?

- ◆ supprimer l'indépendance absurde des banques centrales et les soumettre à un contrôle démocratique, à la fois politique et social ;
- ◆ resocialisation de la création monétaire par les banques centrales, dont la banque centrale européenne ;
- ◆ taxe TOBIN sur toute transaction faisant intervenir deux ou plus de deux devises (0,2 à 0,3% au maximum) ;
- ◆ soutenir des initiatives alternatives, ni publiques, ni privées, telles le Réseau Fa par l'épargne Cigale, par Triodos ou surtout par Crédal.

B) Utilisation de l'argent

En vertu du principe de réalité et pour éviter l'hypocrisie, il est nécessaire de faire d'abord l'inventaire honnête et si possible non individuel de ses besoins à soi, pour évaluer ensuite une ligne d'action réfléchie.

Sept questions :

Un : *La proportion de notre revenu consacrée, soit aux achats de consommation, soit à l'épargne, répond-elle à un quelconque critère moral, individuel ou collectif ?*

Deux : *La ventilation de nos achats entre différents biens et services tient-elle compte du fait que nos achats correspondent à des ventes provenant d'entreprises capitalistes et que celles-ci peuvent utiliser ces recettes de vente comme bon leur semble ? Il faudrait tenir compte ici du fait que la majeure partie des dépenses du ménage serait le fait des épouses ou des cohabitantes.*

Trois : *La propriété de ce que l'on veut placer ou déposer est-elle légitime ? Et pourquoi ? La plus-value ou l'intérêt qu'on souhaite dégager sont-ils fondés en termes éthiques et appartiennent-ils au(x) propriétaire(s), ou à celui ou ceux qui l'utilisent sous une forme ou l'autre, ou bien encore à la collectivité ?*

Dans nos sociétés modernes beaucoup d'activités économiques impliquent des *opérations financières*. Au bénéfice de qui se font-elles : propriétaires, contribuables, travailleurs, consommateurs ou fournisseurs ?

Les opérations financières qui dévalorisent Autrui, la politique ou l'Etat, sont socialement destructrices. Ce que l'on appelle le *marché de l'économie privée* n'est pas neutre, tout au contraire. Dans son fondement, le *marché ignore Autrui* ; la politique et l'Etat représentent le lieu par excellence du social, de l'intérêt général ou collectif, présentés sous l'angle de leur dimension sociale. Le marché, par contre, apparaît comme le lieu par excellence des rapports de forces purs et durs. S'y référer ne revient-il pas à s'incliner devant le plus fort du moment au détriment du plus faible ?

Il en va donc de même s'il s'agit des taux d'intérêt affichés par des grandes banques. L'intérêt que l'on assure à un déposant ou le dividende payé aux actionnaires ne consiste-t-il pas à lui accorder un privilège, mérité ou non, dans la répartition des recettes et par rapport aux salariés et à l'Etat ?

Quatre : *Le prélèvement obligatoire d'impôts divers et de cotisations de sécurité sociale pose une question éthique : sa fixation, l'usage des recettes publiques et leur contrôle par chacun ont-ils un caractère démocratique ? En bref, il s'agit de l'éthique du devoir et de la responsabilité civique.*

Cinq : *Le gaspillage opéré par la réduction au chômage, la destruction de l'environnement, la mauvaise gestion, la dilapidation ou la corruption, concerne-t-il plus l'économie publique que l'économie privée ?*

Six : *L'introduction de l'euro d'ici quelques mois, sans un système fiscal européen et sans contrôle politique adéquat, n'abandonne-t-il pas la gestion de la monnaie européenne aux banques privées ? Si oui, la réaction des citoyens ne devrait-elle pas être d'ordre politique ?*

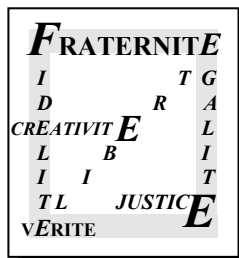
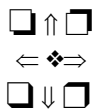
Sept : *Par nos dons ou par nos contributions en nature, apportons-nous suffisamment à la création et au développement de l'économie sociale, basée sur la solidarité et la coopération ? Cette économie sociale n'ouvre-t-elle pas une voie royale sur le chemin difficile de la morale, à la fois intersubjective et politique ?*

En conclusion : pour une pédagogie de l'éthique financière

Primo, comme cela a déjà été souligné ci-dessus, commençons chacun par un *inventaire honnête* et si possible non individuel *des besoins* personnels ou de groupe. Il faut savoir que tout placement alternatif comporte moins de revenu voire aucun.

Secundo, il faut rendre compte et répondre aux préoccupations telles que : « *Et pour nos vieux jours ? Quid en cas de guerre ? Qu'arrivera-t-il à nos enfants ? Les autres ne font que gaspiller notre argent, ...* »

Tertio, il importe de veiller à la manière de communiquer car les questions d'argent apparaissent toujours comme tellement délicates...



*Le Carré
personnaliste*

PLATE-FORME DU
PERSONNALISME
RADICAL

Vient de paraître

Renseignements sur l'Atelier :

- V. TRIEST, 4 rue de Vismes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
☎ 010/45.52.50
- B. MANGELINCKX, 22 Cours du Bia Bouquet, 1348 LOUV.-LA-NEUVE
☎ 010/45.28.34
- D. DUSTIN, 3 rue des Annettes, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
☎ 010/45.04.94
- C. LEROY, 42-B rue Haute, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
☎ 010/45.18.34

Congrès du PSC
« Réinventer le lien social »
(janvier 1998)

**QUESTIONNEMENTS
PERSONNALISTES**



Louvain-la-Neuve
Noël 1997

SOMMAIRE

- I. Questionnements à propos du texte du 17 novembre 1997, préparatoire au congrès.
- II. « Refonder le lien social » :
 - A. Un discours sur la méthode ?
 - B. Le « Carré personnaliste », une plate-forme pour bâtir et promouvoir un humanisme radical.

Cahiers de l'Atelier disponibles (sur demande) :

- ☞ Cahier n°1 : Le personnalisme, humanisme de demain ? par P. HARMEL .
- ☞ Cahier n°2 : Individualisme ou Solidarité ? par Ph. VAN PARIJS ;
& L'homme selon la Bible, par A. WENIN.
- ☞ Cahier n°3 : Evangile et politique par P. ANSAY.
- ☞ Cahier n°4 : Nation et Humanisme par A.-P. FROGNIER.
- ☞ Cahier n°5 : Aux racines de l'humanisme européen, par R. REZSOHAZY.
- ☞ Cahier n°6 : *Doc. de trav.* "MOUNIER", intégré dans le Cahier n°7)
- ☞ Cahier n°7 : « Spécial MOUNIER », par V. TRIEST et F. GOFFINET.

Document disponible sur simple demande

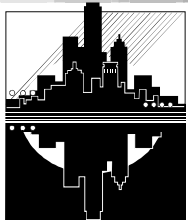
Le Carré

VINCENT TRIEST ☞ Rue J.-M. de Vismes, 4 1348 Louvain-la-Neuve ☎ 010 /45 52 50	MARIE-ANNE ENGELBEL ☞ Rue Emile Goës, 7/102 1348 Louvain-la-Neuve ☎ 010 /45 86 04
YANNIK BRESART ☞ Rue J.-M. de Vismes, 3/102 1348 Louvain-la-Neuve ☎ 075 /65 79 76	☞ ↑ ☞ ☞ ↔ ☞ ☞ ↓ ☞

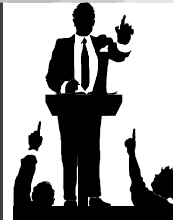
DEMOCRATIE
ET CREATIVITE 
BRABANT WALLON

arc
Action et Recherche Culturelles

ATELIER
DE
L'HUMANISME



Cycle de conférences-débats
**Economie
et Politique**



(Mercredi 10 décembre 1997)

L'homme et l'argent

par

Nicolas **BARDOS-FELTORONYI**

Professeur à l'UCL



Compte-rendu
dans le Cahier
de l'Atelier n°8.

⇒ ⇒ ⇒ Mercredi 11 février 1998 à 20 H ⇐ ⇐ ⇐

*Mutations économiques :
défis aux citoyens et aux politiques*

par

Alexandre LAMFALUSSY

Professeur émérite à l'UCL

Ancien Président de l'Institut Monétaire Européen
Aud. SOCRATE 011 - Fac. de Psycho., Place du Card. MERCIER,
LOUV.-LA-NEUVE ⇒ parking Grand Place

Mercredi 25 mars 1998 à 20 H

Economie de marché et autorité publique

par

Philippe MAYSTADT

Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances
Président des Clubs Démocratie et Créativité
Aud. SOCRATE 011 - Fac. de Psycho., Place du Card. MERCIER,
LOUV.-LA-NEUVE ⇒ parking Grand Place

Lundi 4 mai 1998 à 20 H

Le Bien commun

par

Ricardo PETRELLA

Professeur à l'UCL
Fondateur du Groupe de Lisbonne
Aud. SOCRATE 011 - Fac. de Psycho., Place du Card. MERCIER,
LOUV.-LA-NEUVE ⇒ parking Grand Place

P.A.F. par conférence : 100 F (membres de l'Arc - voir p. 1 - : gratuit)

Renseignements :
 : 010/

J.-M. OLEFFE
41 82 75

V. TRIEST
45 52 50

B. MANGELINCKX
45 28 34